



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EVACUATION ET D'ELIMINATION DES DÉCHETS DE L'OUEST YVELINES

29 bis rue de la gare – 78890 Garancières –

Tel 01 34 86 65 49 – Fax 01 34 86 58 61 – Courriel : sieed-gara@orange.fr – Site internet : www.sieed.fr

## COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 15 février 2016 A 18h30 à la Salle des fêtes de La Queue lez Yvelines

### Etaient présents :

*Adainville : Pascal Saulet / Bazainville : Damien Guignard / Boutigny Prouais : Evelyne Heulin / Condé sur Vesgre : Michel Barbier / Goussainville : Guillaume Graffin / Grandchamp : Jean-Paul Baudot / Gressey : Guillaume Fautrat / Havelu : Michel Negarville / Houdan : Claude Richard / La Hauteville : Philippe Lelaidier / Le Tartre Gaudran : Frédéric Besançon / Maulette : Eric Tondu / Montchauvet : Yves Lecoy / Orgerus : Dominique Artel / Osmoy : Michel Leclerc / St Lubin de la Haye : Alexis Gerber / Saint Martin des Champs : Jean Claude Lauvray Jonot / Septeuil : Yannick Tenesi / Tacoignières : Jean-Jacques Mansat / Tilly : Claude Sayagh*

*Communauté de Communes de Cœur d'Yvelines : Auteuil-le-Roi : Marie-Christine Chavillon / Autouillet : Nathalie Garnier / Bazoche-sur-Guyonne : Pierre Beheray / Béhoust : Guy Pélissier / Boissy sans Avoir : Sylvie Jean / Flexanville : François Ligney / Galluis : Eric Gaudin / Gambais : Marie-Thérèse Bobbio / Garancières : Michel Secondat / Goupillières : Régine François / Grosrouvre : Jean Pierre Pibouleau / La Queue lez Yvelines : Jean-Michel Allirand / Le Tremblay sur Mauldre : Joseph Le Foll / Mareil le Guyon : Dominique Jouin / Méré : Alain Colombi / Millemont : Annie Joseph / Montfort l'Amaury : Pauline Lefevre / Neauphle-le-Vieux : Denise Planchon / Thoiry : Irène Bouvier / Vicq : Heraldo Villegas*

*Communauté d'agglomération Rambouillet territoires : Gambaiseuil : Roland Boscher*

*Communauté de Communes Gally-Mauldre : Andelu : Gilles Minella / Maule : Hervé Camard*

*Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse : Milon la Chapelle : Isabelle Thierry / Saint-Forget : Jean-Luc Jannin / St Lambert : Béatrice Guibert*

### Etaient absents :

*Boissets : Audrey Méchali / Bourdonné : Patrick Porchez / Champagne : Mickael Moulin (pouvoir à M Graffin de Goussainville) / Civry la Forêt : Jean Luc Rivals / Courgent : Florian Wojtowicz / Dannemarie : Jocelyne Fromentin / Flins Neuve Elgise : Claude Ferrachat / Mulcent : Wiliam Kermmeling / Orvilliers : Gérard Courtelle / Prunay le Temple : Dominique Hamel / Richebourg : Sophie Mercier*

*Communauté de Communes de Cœur d'Yvelines : Marcq : Alain Vauchelles / St Rémy l'honoré : Toine Bourrat (pouvoir à A Joseph de Millemont) / Villiers le Mahieu : Patrice Couëdon*

*Communauté d'agglomération Rambouillet territoires : Mittainville : Jean Dehais*

*Communauté de Communes Gally-Mauldre : Bazemont : Jean Bernard Hetzel / Crespières : Thomas Revise / Davron : Maurice Perrault / Herbeville : Laurent Thiriau / Montainville : Sébastien Lefrançois*

*En exercice : 66 / Présents : 46 – Absents : 20 – Votants : 48*

### I – INFORMATIONS GENERALES DU PRESIDENT :

1/- Problème rencontré pour l'adhésion de la communauté de communes Cœur d'Yvelines pour la commune des Mesnuls : la Commune des Mesnuls devait adhérer au SIEED au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Or, le SICTOM de Rambouillet n'ayant pas délibéré sur les conditions de sortie de cette commune, l'arrêté préfectoral d'adhésion ne peut être établi.

2/- Création de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise et dissolution des communautés de communes ou d'agglomération de Seine et Vexin et Seine Mauldre : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les deux intercommunalités n'existant plus et la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise n'ayant pas demandé son adhésion au SIEED, les communes de Flins Sur Seine, Nézél, et Aulnay

sur Mauldre ne sont plus représentées. Cependant, la communauté urbaine a demandé au SIEED de continuer le service pour ces 3 communes jusqu'à leur décision d'adhésion ou non à notre syndicat.

3/- Prochaine réunion du comité syndical le 21 mars 2016

Aucune décision du président n'a été prise depuis la dernière réunion du comité syndical.

## **II – POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR :**

### **1/- Désignation d'un secrétaire de séance**

Monsieur Baudot propose de désigner un membre du bureau pour secrétaire.

Mme Pauline LEFEVRE, déléguée de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines représentant la commune de Montfort l'Amaury, est désignée à l'unanimité.

### **2/- Approbation du compte rendu de la séance du comité syndical en date du 7 décembre 2015**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu le compte rendu de la séance du 7 décembre 2015 du comité syndical, réuni à Garancières,

Considérant qu'un exemplaire du compte rendu a été envoyé à chaque délégué, ainsi qu'à chaque mairie et communautés de communes et communauté d'agglomération membres, le 15 décembre 2015

Le président demande si les membres de l'assemblée ont des observations particulières

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à la majorité (*une abstention : Septeuil M Tenesi*)

- Approuve le compte rendu de l'assemblée générale du comité syndical en sa séance du 7 décembre 2015

### **3/- Election des délégués du SIEED au SIDOMPE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu l'article 71 de la loi du 12 juillet 1999 transposé à l'article L2224-13 du code général des collectivités territoriales qui interdit aux communes le transfert des compétences collecte et traitement des déchets à des structures intercommunales différentes,

Vu l'arrêté Préfectoral n°2014114-0006 du 24 avril 2014 portant modification des statuts du SIEED

Vu la délibération de la commune de Septeuil en sa séance du 28 janvier 2016 élisant M Yannick Ténési, délégué du SIEED représentant la commune de Septeuil,

Considérant que le SIEED est devenu l'interlocuteur unique auprès du SIDOMPE pour la compétence élimination des déchets,

Considérant que la représentation du SIEED au SIDOMPE est d'un membre par commune du syndicat, afin de siéger au SIDOMPE en qualité de représentant du SIEED,

A été élu à l'unanimité :

Commune de Septeuil : délégué titulaire : Yannick Ténési

*Pas de changement pour le délégué suppléant*

### **4/- Rapport et Débat d'Orientation budgétaire**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 107 de la loi NOTRÉ du 7 août 2015

Vu les instructions comptables et budgétaires M14

Vu la loi de finances 2016,

Il est présenté à l'assemblée le Rapport pour le débat d'orientation budgétaire pour l'année 2016, transmis au préalable à chaque délégué avec la note de synthèse par voie dématérialisée,

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Approuve le rapport des orientations budgétaires du SIEED 2016, annexé à la présente délibération,

- Dit que le débat d'orientation budgétaire a bien eu lieu

*Questions concernant le rapport des orientations budgétaires :*

Le délégué de Galluis indique que l'achat de bacs à déchets verts en remplacement éventuel de sacs à déchets verts sera inadapté à la taille des terrains, et pour lui sera assimilé à une baisse du service. Le président indique qu'actuellement, si les habitants n'ont pas assez de leur quota de 40 sacs par foyer, ils doivent en acheter et ce n'est pas le SIEED qui finance. Le délégué d'Osmoy indique que les sacs peuvent s'éventrer et que des bacs seraient plus pratiques.

Le président rappelle les tonnages collectés par le SIEED qui sont trop importants par rapport aux moyennes de la Région, et qu'il conviendra de suivre le plan régional et trouver des solutions pour la baisse des déchets jetés. Il indique qu'il a eu une réunion avec une entreprise locale qui souhaite construire un méthaniseur.

Le délégué de Septeuil demande si les taux des emprunts ont été renégociés. Il est répondu que les emprunts sont récents et que le plus ancien a déjà été renégocié.

Le délégué de Maule souhaite avoir le détail du résultat de fonctionnement et d'investissement 2015, demande des explications sur la déchèterie de Longnes et demande si les taux de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères) augmenteront en 2016. Le compte administratif 2015 sera voté le 21 mars 2016, néanmoins, le détail entre l'investissement et le fonctionnement est transmis. Concernant la déchèterie de Longnes, elle est située sur une commune qui demande son adhésion au SIEED à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, aussi dans les réflexions 2016, le comité aura à décider sur le devenir de cette déchèterie qui n'est pas aux normes. Le président indique qu'il n'est pas envisagé d'augmentation de la TEOM en 2016, (dernière page du rapport d'Orientation budgétaire)

La déléguée de Milon la Chapelle demande si une nouvelle convention a été signée avec la communauté d'agglomération de St Quentin en Yvelines pour la déchèterie de Magny les Hameaux, suite à la prise de compétences de gestion des déchets par l'intercommunalité. Aucune nouvelle convention n'a été signée suite aux changements par les lois MAPTAM et NOTRÉ.

Le 1<sup>er</sup> vice-président M Mansat, indique que l'Arrêt du Conseil d'Etat rappelant aux communes le paiement des redevances spéciales sera difficilement mis en place à l'heure de la baisse des dotations de l'Etat.

Le président lève la séance à 19h20

Garancières, le 16 Février 2016

Le Président,  
Jean-Paul BAUDOT

La secrétaire de séance  
Pauline LEFEVRE



Syndicat Intercommunal  
d'Evacuation et d'Elimination  
des Déchets de l'Ouest Yvelines

